



## Annulation contrat de pose panneau solaire

Par **SANSA**, le **30/01/2019** à **12:02**

Bonjour,

Je souhaite savoir quelle démarche suivre suite à la pose de panneau solaire.

En février 2018, j'ai fait poser des panneaux solaires pour 12900 euros par la société tek 39 boulevard de la muette 95140 GARGES LES GONESSE. Il m'en a fait signer un crédit avec COFIDIS en disant qu'un chèque de l'état allait nous être envoyé en fin 2018.

A ce jour la société Tek reste injoignable et aucun chèque de l'état ne m'a été envoyé.

Comment puis-je faire pour annuler ce contrat et surtout annuler ce crédit à la consommation.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **30/01/2019** à **13:16**

Bonjour

Les démarches administratives ont-elles été faites pour obtenir l'aide de l'état ?

Par **P.M.**, le **30/01/2019** à **16:04**

Bonjour,

Il serait étonnant que vous puissiez annuler maintenant le crédit s'il a pris effet...

Il faudrait savoir ce qui est indiqué sur le bon de commande et la facture à propos de l'aide de l'état et si vous avez reçu des nouvelles de l'organisme de crédit...